

INFOS Hebdo

Par le Sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN

Vote par Internet pour les législatives à l'étranger : un taux de participation encore plus bas au second tour.

117.676 personnes, soit 10,94% du corps électoral, ont utilisé le vote par Internet pour ce second tour des législatives.

Cela représente une baisse par rapport au 1^{er} tour, de presque 1 point de participation.

Premières observations : la baisse de la participation par Internet affecte toutes les circonscriptions, sauf la 4^e (Benelux), où on observe une hausse de 0,28 point de participation.

La circonscription la plus touchée par la désaffectation de l'urne électronique est la 11^e (Asie, Russie et Océanie). De 16,29% de votants, elle tombe à 13,96%, soit -2,33 points.

La 1^{ère} circonscription (Amérique du Nord), et la 3^e (Europe du Nord) sont également plus touchées que les autres : -1,57 point de participation en moins.

Cela préfigure-t-il d'une abstention plus forte encore pour tous les modes de participation au second tour des législatives? On peut le craindre...

Rappelons que 6,68% des votants l'ont fait par Internet. 41,37% des électeurs ont voté à l'urne (en personne ou par procuration). 1,94% des électeurs ont envoyé leur bulletin par la poste.

Mobilisons-nous ! Ces élections sont importantes pour les Français de l'étranger... Alors, ce samedi (continent américain) ou ce dimanche (reste du monde)... VOTEZ !

La liste des bureaux de vote :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/les-francais-a-l-etranger/elections-2012-votez-a-l-etranger/vote-a-l-urne/article/bureaux-de-vote-100001>

MONDE

Hommage aux 4 soldats français tués en Afghanistan.

Cérémonie religieuse à la cathédrale Saint-Louis puis cérémonie militaire dans la cour d'honneur des Invalides. Eloges funèbres par François HOLLANDE puis remise de décorations à titre posthume. Tous les anciens présidents et premiers ministres de la Ve République étaient invités. C'était la première apparition officielle de Nicolas SARKOZY depuis la passation de pouvoir avec son successeur, le 15 mai dernier. L'attentat-suicide en Kapisa (Est de l'Afghanistan) a également fait cinq blessés, dont deux graves, dans les rangs français.

Il faut « avoir recours au chapitre 7 » à l'ONU. Laurent FABIUS veut relancer les efforts pour obtenir du Conseil de sécurité de l'ONU une résolution obligeant le régime syrien à cesser les violences et la répression. « *Nous travaillons en ce sens* » et « *nous espérons que cette mesure interviendra rapidement* », a-t-il ajouté. Ce chapitre 7 permet d'imposer des mesures à un pays, sous peine de sanctions ou même d'usage de la force. Laurent FABIUS estime que la position de Moscou et Pékin peut évoluer à l'Onu car la Syrie est maintenant en situation de « *guerre civile* ». A Pékin, le porte-parole des affaires étrangères LIU Weimin, a déclaré que la Chine ne jugeait pas pertinent de compter excessivement sur les pressions et les sanctions contre le régime syrien pour résoudre la crise.

L'atteinte au sacré en Tunisie. Après 2 jours d'émeutes dans plusieurs villes tunisiennes, qui ont poussé le gouvernement à décréter un couvre-feu nocturne dans 8 gouvernorats du pays, dont Tunis, le calme semble être revenu. Les « *Trois présidences* » (République, Assemblée constituante et gouvernement) ont dénoncé « *des groupes extrémistes qui menacent les libertés* ». Les autorités ont aussi dénoncé les « *provocations* » supposées avoir mis le feu aux poudres. A l'origine des violences, une exposition controversée, « *Printemps des Arts* », où des œuvres ont été jugées offensantes pour l'islam. Les Trois Présidences ont dénoncé « *l'atteinte au sacré* » qui « *vise à provoquer et à semer la discorde* ». Le Quai d'Orsay a exprimé sa « *préoccupation* » et rappelé son attachement à « *la liberté d'expression sous toutes ses formes, et notamment artistiques* ».

Tunisie : condamnation par contumace à 20 ans de prison de l'ancien président Zine Ben ALI, pour « *incitation au désordre, meurtres et pillages sur le territoire tunisien* ». L'ancien président avait aussi été condamné par contumace, à perpétuité, pour son rôle dans la répression sanglante à Thala et Kasserine.

L'opposition russe résiste. Et rassemble. Une manifestation importante de dizaines de milliers de personnes a eu lieu à Moscou, contre le président Vladimir POUTINE, bravant le durcissement du pouvoir marqué la veille par des perquisitions visant les dirigeants du mouvement contestataire.

Parlez-vous le kurde ? La langue kurde sera désormais enseignée à l'école publique en Turquie. C'est un événement dans ce pays marqué par des dissensions concernant les droits de cette minorité importante.

EUROPE

Accord entre Angela MERKEL et les sociaux démocrates. Ils ratifieront le pacte budgétaire européen le 29 juin. Après des semaines de blocage, la gauche allemande, qui s'est rangée aux côtés des socialistes français sur la croissance, a finalement fait des concessions. Le voyage-éclair du triumvirat des dirigeants du SPD à Paris mercredi, n'avait d'ailleurs pas suscité que des commentaires amènes. Le parti social-démocrate SPD et les Verts avaient posé des conditions pour voter le texte : un engagement en faveur de mesures de croissance et la mise sur les rails d'une taxe sur les transactions financières. Le chef du SPD, Sigmar GABRIEL, déplorait l'absence de « propositions concrètes » sur la croissance mais l'autre revendication principale de la gauche, la taxe sur les transactions financières, était moins difficile à satisfaire. Berlin en est l'un des plus ardents défenseurs en Europe depuis plusieurs années. Le parti SPD ne pouvait pas courir le risque d'apparaître comme mettant en péril les intérêts de l'Allemagne pour des raisons de tactique politique.

Espagne encore dégradée. Cette fois par l'agence de notation Moody's, qui a abaissé sa note d'endettement de long terme de 3 crans. José Manuel BARROSO a estimé qu'il fallait « plus d'implication du Parlement ».

BARROSO devant le Parlement européen. Le président de la Commission européenne a « déploré profondément la décision prise récemment par le Conseil sur nos propositions concernant Schengen ».

Cohabitation en Roumanie : le vote de Salomon. Par 249 voix pour, les élus du Parlement ont adopté une déclaration autorisant le premier ministre (centre-gauche) à participer aux Conseils de l'UE consacrés aux questions économiques, sociales, budgétaires et à l'adhésion du pays à Schengen ; le président (centre-droit) pourra se rendre aux conseils consacrés à la sécurité militaire et aux affaires étrangères.

AFRIQUE, AMERIQUE, ASIE

Mali. Le Président de la République, François HOLLANDE, redoute l'installation de « groupes terroristes » dans le Nord du Mali, actuellement aux mains de forces touareg et islamistes. Il a redit le soutien de la France à une éventuelle opération militaire africaine pour les en déloger. « Aux Africains de saisir le Conseil de sécurité de l'ONU » a déclaré François HOLLANDE, confirmant implicitement son accord à un soutien logistique français si une intervention était décidée par une résolution de l'ONU.

Libye. Quatre membres d'une délégation de la Cour pénale internationale (CPI) ont été placés en détention préventive pour 45 jours. Annonce du bureau du procureur général libyen. La délégation était venue en Libye voir en prison l'un des fils de l'ancien dirigeant KHADAFI. Il fait l'objet d'un mandat d'arrêt de la CPI mais Tripoli refuse de le livrer à la Cour internationale. Les membres de la délégation ont été accusés d'espionnage pour avoir tenté d'échanger des documents avec lui. Parallèlement, une roquette a été tirée sur un convoi diplomatique de l'ambassade de Grande-Bretagne à Benghazi.

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Déclaration des revenus 2011. Les contribuables qui ont choisi de déclarer leurs revenus en ligne peuvent le faire sur impots.gouv.fr.

Pour les Français de l'étranger, la date limite de déclaration (en ligne ou papier) est fixée le samedi 30 juin à minuit pour les contribuables résidant en Europe, dans les pays du littoral méditerranéen, en Amérique du Nord et en Afrique. Pour ceux résidant dans les autres pays du monde, la date limite est le dimanche 15 juillet à minuit.

Si vous possédez un compte sur le portail mon.service-public.fr, vous pouvez créer une « liaison de compte » avec votre espace personnel sur impots.gouv.fr. Vous accéderez ainsi directement à votre espace personnel et à votre déclaration en ligne depuis votre compte mon.service-public.fr, sans avoir à ressaisir vos trois identifiants.

Réunion du bureau de l'AFE - 22 et 23 juin 2012.

Le Bureau de l'AFE assure la continuité des travaux de l'Assemblée dans l'intervalle des sessions. Il est composé du Président de l'AFE, des 3 vice-présidents, des membres du bureau de chacune des commissions permanentes (Président, vice-président, secrétaire et rapporteur général) ainsi que des présidents de groupe.

Pour retrouver les travaux des commissions au sein desquelles s'organisent les travaux des conseillers des Français de l'étranger, vous pouvez suivre ce lien : <http://www.assemblee-afe.fr/-travaux-des-commissions-.html>

A noter l'intervention de Yamina BENGUIGUI, ministre déléguée chargée des Français de l'étranger et de la Francophonie devant le bureau de l'AFE, le vendredi 22 juin. Elle traite, par délégation du ministre des Affaires étrangères, de toutes les affaires concernant les Français de l'étranger, notamment les questions relatives à leur représentation, à leur administration, à leur sécurité et à leur protection sociale. *Extraits du décret du 9 juin 2012 publié au JO le 10 juin 2012.*

POLITIQUE INTERIEURE

Le « tweetgate ». Polémique sur la confusion entre vie privée et vie publique et interrogations sur le statut de la « première dame » après les encouragements sur Tweeter de Valérie TRIERWEILER, la compagne de François HOLLANDE, au dissident socialiste opposé à La Rochelle à Ségolène ROYAL. La mère des enfants de François HOLLANDE, affirme que « *le coup est trop violent* » et ajoute avoir le plein soutien du Président de la République.

Position de l'Élysée et du PS. Le parti est dans son ensemble derrière Ségolène ROYAL et certains n'hésitent pas à critiquer Valérie TRIERWEILER. La porte-parole du gouvernement, Najat VALLAUD-BELKACEM, a souligné que le sujet n'avait pas été évoqué lors du conseil des ministres, tout en rappelant la position de François HOLLANDE : la compagne du président « *a le droit d'exprimer une opinion personnelle. Il faut la distinguer du soutien très clair, qui ne laisse pas place à la moindre ambiguïté, apporté par le Président de la République et le Premier ministre et le gouvernement et le PS à la candidate Ségolène ROYAL à La Rochelle* », a-t-elle déclaré lors du compte rendu.

Les réactions. Pour le Premier ministre Jean-Marc AYRAULT, « *c'est un rôle discret qui doit être le sien, elle doit apprendre à rester sur la réserve* », et « *Chacun doit être à sa place* ». A la question de savoir si Valérie TRIERWEILER était sortie de son rôle, François REBSAMEN, un proche du chef de l'Etat, a répondu : « *Oui, je le pense* ». A droite. Pour Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET : « *ce qui pose problème, c'est le statut* ». « *On ne sait pas si Valérie TRIERWEILER s'exprime comme compagne du président de la République, s'exprime comme militante socialiste ou s'exprime comme journaliste engagée* ».

Un sondage Ifop indique que la Présidente de la région Poitou-Charentes est créditée de 42% des voix contre 58% à Olivier FALORNI, qui bénéficierait d'un fort report des voix (82%) des électeurs de la candidate UMP Sally CHADJAA, celle-ci n'ayant pas franchi la barre des 12,5% des inscrits au premier tour. Il bénéficie également du soutien de Dominique BUSSEREAU, président UMP du conseil général de Charente-Maritime et ancien ministre, battu aux régionales de 2010 par Ségolène ROYAL. Celle-ci pourrait donc dire adieu à la présidence de l'Assemblée dont elle a fait son objectif officiel.

AUBRY et AYRAULT appellent à la mobilisation. Lors d'un dernier meeting commun à J-4 du second tour des législatives, la Première secrétaire du PS, Martine AUBRY, et le Premier ministre, Jean-Marc AYRAULT, ont dénoncé les « *petits arrangements* » entre l'extrême droite et l'UMP. En prônant le « *ni Front national ni Front républicain, c'est une équivalence coupable à laquelle les dirigeants de l'UMP se sont livrés* », en référence aux « *désistements réciproques* » entre le FN et l'UMP. « *Où sont passées les valeurs du gaullisme ?* » s'est interrogé le Premier ministre.

« **Ni, ni** ». L'UMP a confirmé sa volonté de ne pas choisir entre le Front national et le Front républicain dans les circonscriptions où un candidat de gauche se retrouve seul en lice face à un candidat d'extrême droite. L'UMP a par ailleurs demandé le maintien de « *tous ses candidats* » partout où ils sont qualifiés pour le second tour. Jean-François COPE insiste : notre position est parfaitement claire pas question de voter pour le candidat du Front national, ni pour un candidat socialiste » puisque le PS « *a décidé de faire alliance avec le Front de gauche* ».

Divergences au sein de l'UMP. Alain JUPPÉ a réitéré son opposition à des alliances avec le FN, tout en estimant que les électeurs de ce parti « *ne sont pas des pestiférés* ». Nadine MORANO, en difficulté dans sa circonscription, a appelé les électeurs du FN à voter pour elle, notamment dans les colonnes du journal d'extrême droite « Minute ».

Transgression des consignes. Dans plusieurs circonscriptions. A commencer par la 16^e des Bouches-du-Rhône, où l'UMP Roland CHASSAIN, arrivé en 3^e, a annoncé qu'il se retirait pour faire barrage au socialiste Michel VAUZELLE. Il devrait être exclu de l'UMP, à la demande notamment de François FILLON.

Le FN à l'Assemblée ? Seuls 61 candidats peuvent se maintenir au second tour ce dimanche. Marine LE PEN a atteint 42,36% des voix dans la 11^e circonscription du Pas-de-Calais. Dans le Gard, Gilbert COLLARD est arrivé en tête, avec 34,57%. Dans le Vaucluse, la petite-fille de Jean-Marie LE PEN, Marion LE PEN-MARECHAL est également arrivée en tête avec 35% des voix. La Présidente du FN a appelé les candidats qui le peuvent à se maintenir dans les 61 circonscriptions. Elle a indiqué que sont parti pourrait soutenir dans certains cas des candidats de l'UMP ou du PS. Elle a enfin appelé les électeurs du FN à éliminer 2 socialistes et 4 UMP.

Majorité absolue pour le PS ? Une projection de l'Ifop prévoit entre 297 et 332 sièges pour les candidats PS, alors que la majorité absolue est à 289. A droite, l'UMP et ses alliés remporteraient de 210 à 277 sièges (343 sièges en 2007). Le Front national pourrait faire son retour à l'Assemblée en obtenant jusqu'à 3 sièges. Le MoDem en aurait 1 ou 2. Deux à 5 sièges reviendraient à d'autres députés.

Nous tiendrons à 3%. La France tiendra son objectif de réduction du déficit public à 3% du PIB pour fin 2013. Dixit Pierre MOSCOVICI, qui reconnaît que les indicateurs ne sont pas favorables. Selon le président UMP de la commission des Finances du Sénat, Philippe MARINI, « *pour parvenir aux 3%* » de déficits publics par rapport au PIB en 2013, « *le gouvernement nous cache qu'il sera dans l'obligation, pour être crédible, de prendre en 2012 et 2013 environ 30 milliards d'euros de mesures de plus que celles annoncées* ».

PARLEMENT

Déclaration de politique générale. Le Premier ministre devrait engager début juillet la responsabilité de son gouvernement devant la nouvelle Assemblée nationale. « *Laissez d'abord les électeurs se prononcer au second tour, ensuite il y aura le renouvellement du gouvernement, c'est la tradition républicaine, ensuite le Premier ministre présentera sa déclaration de politique générale.* » Il a précisé que la déclaration serait prononcée à l'Assemblée, puis au Sénat, durant la 1^{ère} semaine de juillet.

Projet de loi de finances rectificative : il sera discuté en juillet et concernerait notamment le barème de l'ISF, mais ne comprendrait pas l'imposition à 75% sur les revenus supérieurs 1 million d'euros. Pour Jean-Marc AYRAULT, « *au mois de juillet, ce ne sont pas les classes moyennes et classes populaires qui paieront la facture* ». Interrogé sur d'éventuelles hausses d'impôts, M. AYRAULT a indiqué qu'il y aurait « *un effort fiscal, mais juste* ».

10 députés pour faire un groupe ? Le Premier ministre, Jean-Marc AYRAULT, a indiqué qu'il n'était pas opposé à un abaissement de 15 à 10 députés du seuil nécessaire à la formation d'un groupe à l'Assemblée nationale. C'est ce que souhaite le PCF, alors que le Front de gauche (dont fait partie le PCF) ne devrait pas obtenir les 15 élus nécessaires. Pour Jean-Marc AYRAULT, « *cette règle existe au Sénat* ». Mais, a-t-il précisé, « *ce n'est pas moi qui déciderai* ».

La Cour des comptes rend sa copie le 28 juin. C'est sur ce rapport que le gouvernement AYRAULT entend s'appuyer pour ajuster sa politique budgétaire et fiscale. Le ministre de l'Économie, Pierre MOSCOVICI, avait indiqué qu'un collectif budgétaire serait présenté immédiatement après la publication de ce document.

Abrogation de la majoration des droits à construire ? Le sénateur socialiste Thierry REPENTIN a déposé une proposition de loi visant à abroger la mesure instaurée à la fin du quinquennat à la demande Nicolas SARKOZY. Le ministère des Relations avec le Parlement a indiqué être « *favorable à l'inscription du texte à l'ordre du jour de la session extraordinaire de juillet* ».

ECONOMIE & DEFENSE

450.000 euros annuels (fixe + variable). C'est le plafond des salaires pour les entreprises publiques. C'est 20 fois la moyenne du salaire minimum. Toutes les entreprises, tous les opérateurs de l'Etat (EDF, Areva, Poste, SNCF, la Caisse des dépôts, AFD etc..) et leurs filiales sont concernés par ce décret qui devrait être publié en juillet. Dans les 50 entreprises où l'Etat est majoritaire, sur les 70 mandataires sociaux, 20 dépassent le plafond. Entre autres : le patron d'EDF, qui perçoit 1,6 million d'euros, celui d'Areva, 679.000 euros, et le PDG d'Aéroport de Paris 553.000... Le gouvernement veut donner l'exemple et souhaite « *inspirer le privé* ». Une loi pourrait être discutée avant la fin de l'année. A noter que le dispositif de limitation des salaires ne devrait pas s'appliquer à l'étranger.

L'Opep devrait maintenir sa production de brut. Malgré les tentatives de l'Iran et du Venezuela, pour réduire et faire monter les prix, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole devrait conserver ses quotas de production à 30 millions de barils jour. C'est un tiers de la production mondiale. Le prix du baril a perdu 30 dollars en 2 mois. Il est coté cette semaine à 98 dollars. L'Arabie saoudite, qui produit 10 millions de barils jour à 100 dollars, dispose de revenus pétroliers d'un milliard de dollars par jour.

Nette baisse des prix des carburants : - 2 à 3 centimes d'euros. Le litre du gazole a perdu près de 3 centimes à 1,3490, contre 1,3778 une semaine avant.

La France bloque le permis de Shell en Guyane. C'est Nicole BRICQ, ministre de l'Écologie, qui a décidé de « *remettre à plat* » tous les permis de forages sur le territoire français. Cette décision a été prise en accord avec le ministre du Redressement productif. Le consortium conduit par Shell comprend aussi bien Total que d'autres compagnies. Le gouvernement veut réformer le code minier en profondeur. L'Union française des industries pétrolières est « *consternée* » par cette mesure qui « *est un mauvais signal à l'industrie en retardant le développement d'un projet important qui était sous le contrôle de l'Etat* ». La France importe la quasi totalité de ses besoins en pétrole et le gisement pourrait rapporter 5 milliards par an à l'Etat.

Air France devrait supprimer « aux alentours de 5.000 postes d'ici à 2015 », selon les syndicats. La direction ne veut pas faire de commentaire à ce stade. Air France devrait annoncer la semaine prochaine une estimation précise de son sureffectif et des mesures pour y remédier. Un comité central d'entreprise est prévu le 21 juin sur l'emploi. Si près de 5.000 postes étaient supprimés à l'horizon 2015, cela représenterait presque 10% de l'effectif actuel de la compagnie (hors filiales) estimé à près de 53.000 personnes.

L'inflation ralentit. Les prix à la consommation ont reculé de 0,1% en mai et l'inflation s'établit à 2% sur 1 an. Chiffres INSEE. A noter que les prix de l'énergie, des transports et des communications diminuent, mais ceux de l'alimentation et des services liés au tourisme augmentent.

SANTE & SOCIETE

Deux semaines de vacances à la Toussaint.

Les prochaines vacances scolaires de l'automne devraient être allongées de 4 jours. L'annonce est faite par le ministre français de l'Education, Vincent PEILLON. Le ministre, qui a suspendu le calendrier 2013/2014, a fait de la réforme des rythmes scolaires sa « réforme centrale ».

Triche au bac : le gouvernement annonce une série de mesures pour sécuriser les épreuves.

Par exemple : des détecteurs de téléphones portables. Dispositif aléatoire et confidentiel.

Légère baisse de la mortalité routière en mai.

319 personnes sont mortes, contre 322 en mai 2011.

La grande fabrique de « faux euros ». Elle était installée à Villepinte, en Seine et Marne, près de Paris. Elle a été investie par la police et démantelée. C'était la plus grande fabrique de faux billets de France et la 2^e d'Europe. Elle imprimait des billets de 20 et 50 euros, plus facilement « écoulables » car non contrôlés. C'est de cette officine, d'où sont sortis plus de 9 millions d'euros en 350.000 faux billets. La « qualité », selon l'office spécialisé de la police judiciaire, était de tout premier ordre...

Journée mondiale du don du sang. Le don de sang par les hommes homosexuels ne sera bientôt plus interdit en France. Annonce de la ministre de la Santé et des Affaires sociales, Marisol TOURAINE, qui explique : « *il n'y a pas de population à risque en raison de leur orientation sexuelle* ». La fin de l'interdiction interviendra dans les prochains mois.

CONSEIL DES MINISTRES

Harcèlement sexuel : un texte « toujours perfectible ». Après son examen en Conseil des Ministres, le projet de loi a été déposé au Sénat. La porte-parole du gouvernement, Najat VALLAUD-BELKACEM, a estimé que le texte pouvait être amélioré et qu'il le serait probablement par voie d'amendements lors du débat parlementaire. Elle répond à une vague de critiques de la part d'associations qui ont souligné le manque de précision de certaines dispositions, ainsi qu'à un communiqué de 6 sénateurs UMP, membres du groupe de travail sur le harcèlement, qui regrette « *que le gouvernement ralentisse la marche législative en proposant un projet de loi qui ne pourra être examiné que début juillet* ».

CULTURE & NOUVELLES TECHNOLOGIES

Télédéclarer ses revenus depuis son téléphone portable ou sa tablette. Plus de 12 millions de déclarations ont été faites sur internet en 2011. La télédéclaration peut s'effectuer depuis n'importe quel ordinateur, sans certificat, 24 heures sur 24. En l'absence de modifications à apporter à la déclaration préremplie, la validation s'effectue en trois clics par ordinateur ou pour la première fois cette année avec un smartphone ou une tablette grâce à un flashcode. Téléchargeable gratuitement, l'application impots.gouv, compatible avec Android et iPhone, s'adresse aux seuls contribuables qui n'ont aucune modification à apporter à leur déclaration préremplie.

CARNET – NOMINATIONS

Brigitte COLLET ambassadrice en Ethiopie.

Alain LE ROY, ambassadeur à Rome, est nommé également ambassadeur auprès de la République de Saint-Marin.

Elisabeth LAURIN, ambassadeur à Séoul, pourrait être nommée à la tête de la direction d'Asie et Océanie au Quai d'Orsay.

Pierre HUBERDEAU, sous-directeur des affaires économiques internationales au Quai.

Vincent FLOREANI devrait être nommé directeur adjoint de la presse et de la communication, porte-parole adjoint du ministère des Affaires étrangères.

Xavier MUSCA, ancien secrétaire général de l'Elysée, devient directeur général délégué de Crédit Agricole SA, en charge des pôles Banque de proximité à l'international, Gestion d'actifs et Assurances.

INFOS Hebdo, tous droits réservés.

Edition : Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN.

Clause de responsabilité : la Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour, mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication.

Cabinet parlementaire – tél : + 33 1 42 34 26 87
r.delpicchia@senat.fr